

9^e UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

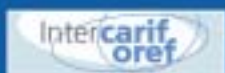
18, 19 & 20 janvier 2006
en Arles

Les chemins de la **Professionnalisation,** du **Bassin d'Emplois** à l'**Europe**

réforme, décentralisation : premiers bilans...



Avec le soutien financier de la Délégation générale
à l'emploi et à la formation professionnelle



Information : www.centre-inffo.fr - Tél. : 01 55 93 91 35
Inscription : Centre INFFO, 4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 82 - Fax : 01 55 90 17 28
E-mail : a.bresard@centre-inffo.fr

La problématique

L'ensemble des réformes engagées ces dernières années visent à accompagner davantage les parcours de formation tout au long de la vie, à l'échelon du territoire, au niveau national, et au-delà, en Europe. La création d'un droit individuel à la formation, des contrats et périodes de professionnalisation, la montée en puissance de la VAE, la mise en place du nouvel Europass en sont l'illustration.

Il s'agit de favoriser l'accès à la professionnalisation, des individus en leur proposant des informations précises sur les possibilités de formation, des actions ciblées et opérationnelles, des modalités de formation adaptées à leurs besoins, ainsi que des objectifs lisibles en termes de qualifications.

Ces parcours, liés à la professionnalisation, devraient faciliter l'accès, le maintien, ou la mobilité dans l'emploi.

Quel bilan de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 peut-on dégager dès maintenant ? Quel constat peut-on dresser en matière de négociations ? Comment les entreprises s'emparent-elles des changements importants induits par les nouveaux textes ?

Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées aux Régions, comment les candidats à la VAE sont-ils accompagnés, quelles initiatives favorisent l'information au niveau des territoires ? Comment l'offre de formation répond-elle aux besoins ?

En associant les témoignages de gestionnaires et de praticiens, de partenaires sociaux et d'universitaires, cette Université permettra de confronter les points de vue de tous les acteurs sur la mise en œuvre des réformes engagées.

Les organisateurs



DGEFP
Délégation générale
à l'emploi et à la formation
professionnelle



InterMife
Le réseau national
des Maisons de l'information
sur la formation et l'emploi



Centre INFFO
Centre pour le développement
de l'information sur la formation
permanente



InterCarif-Oref
Le réseau des Carif et des Oref
Centre d'animation et de ressources
de l'information sur la formation
Observatoire régional de la formation
et l'emploi

Les partenaires



ARF
Association des Régions
de France



**Agence Socrates
Leonardo da Vinci**



AFPA TFS Téléformation et Savoirs

Le comité de pilotage

AFPA, Agefiph, Algora, ANPE, Céreq,
Cité des sciences et de l'industrie, CNFPT,
ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche, ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie, IPCO (Instance paritaire
de coordination des Opcareg), Racine, et les
organismes





ouverture

15h00 – 16h30 **Accueil** des participants : café, documentation, installation

17h30 – 18h30 **Ouverture de la 9^e Université d'hiver de la formation professionnelle**
Propos introductifs des organisateurs

- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Centre INFFO
- réseau des Carif-Oref
- réseau InterMife France.

Accueil officiel

- Christian Frémont, préfet des Bouches-du-Rhône (sous réserve) ;
- Michel Vauzelle, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (sous réserve) ;
- Hervé Schiavetti, maire d'Arles et conseiller général des Bouches-du-Rhône.

18h30 – 19h30 **Conférence inaugurale :**
L'apprenance : vers une nouvelle culture de la formation

Philippe Carré, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris-X Nanterre, président de l'association Interface-Recherche et directeur de publication de la revue *Savoirs*.

19h30 Dédicaces de leurs ouvrages par Philippe Carré et Pierre Caspar.

20h00 **Dîner**

22h00 **Diffusion d'un choix de films**



Mode d'emploi

Informations

Tél. : 01 55 93 91 35

Inscriptions (voir bulletin d'inscription)

Centre INFFO, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 82 – Fax : 01 55 90 17 28

E-Mail : a.bresard@centre-inffo.fr

Ateliers

Lieux d'analyse et de réflexion dédiés à un thème abordé en une séquence de deux heures.

Chaque séquence permet à des intervenants experts de décrire une situation particulière, et de mettre en débat les problématiques qu'elle suscite.

La participation à chaque atelier est soumise à inscription préalable.

Expositions

Des stands sont proposés à tous les participants qui en feront la demande au Centre INFFO.

Chaque "exposant" présente à sa guise ses productions éditoriales ou multimédias (ouvrages, logiciels, outils...) et offre ainsi de bien les faire connaître.



Les chemins de la professionnalisation : favoriser les parcours individuels

Séquence **A** des ateliers

9h00 – 9h15 **Présentation**
Introduction : Gaston Paravy, président de l'InterMife France.

9h30 – 11h30 **10 ateliers simultanés**

atelier 1a **De l'information-conseil à la validation : comment faciliter les parcours de VAE ?** **Zoom sur des pratiques régionales**

A l'heure où bon nombre de Régions mettent en place des mesures en faveur du développement de la VAE – singulièrement sur l'accompagnement des candidats dans la démarche – et alors que le droit à la VAE souffle sa 4^e bougie, il paraît opportun de se pencher sur les approches et les principes sur lesquels reposent les dispositifs de mise en œuvre de la VAE. En s'appuyant sur des pratiques et des expériences menées dans les régions, l'atelier propose de balayer les différentes étapes du processus de VAE, analysé autour de trois entrées :

- caractériser l'existant, ce qui se dégage ou se stabilise au niveau des fonctions et des acteurs ;
- apprécier les effets sur/pour les candidats ;
- dégager quelques "questions d'avenir".

Animation : Philippe Rauch, chargé de mission "Ingénierie" à la DFPA, Conseil régional Midi-Pyrénées.
Intervenante : Catherine Ayraud, responsable de la Cellule régionale inter-services VAE, Carif-Oref Midi-Pyrénées.

atelier 2a **Métiers en tension : quels impacts sur les pratiques d'information-orientation dans les territoires ?**

Si certains métiers sont actuellement en tension, c'est qu'ils souffrent d'un déficit d'attractivité de la part du grand public. L'alternative à ce frein passe par des actions de communication au plus près des territoires et des personnes, afin de faire évoluer les représentations des publics et des professionnels de l'accueil-information-orientation. Des solutions diversifiées et personnalisées sont à organiser, car ces métiers exigent souvent une qualification qu'il faut adapter aux personnes en fonction de leur histoire et de leur parcours. Il est également nécessaire de qualifier les organismes de formation afin qu'ils apportent des réponses ajustées en fonction de ces nouveaux besoins.

Au cours de cet atelier, seront présentées des expériences mises en œuvre par la fédération du BTP de Savoie. La question de la diversification de l'emploi féminin sera également abordée.

Animation : Agnès Berjon, directrice de la Mife de Savoie.
Intervenant : Serge Bornarel, secrétaire général de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Savoie.

atelier 3a **Favoriser les parcours de formation par l'information et l'orientation**

Des Mife aux Maisons de l'emploi, en passant par les Cités des métiers ou les Maisons communes emploi-formation, les idées et les cahiers des charges se croisent, proposant le développement de diverses

formes de plates-formes d'accueil, d'information et d'orientation. Qu'est ce qui différencie ou rapproche ces structures existantes ou futures ? Quels sont les enseignements des expériences déjà mises en œuvre en termes de gouvernance du partenariat et spectre de public touché ? Au-delà des discours d'intention, comment les différentes plates-formes existantes s'organisent-elles vraiment entre autonomie et guidance des publics, entre guichet unique et organisation en pôles spécialisés ? Certaines seraient-elles plus curatives et d'autres plus préventives ? Ont-elles toutes des valeurs et des finalités communes ?

Animation : Olivier Las Vergnas, délégué à l'insertion, la formation et l'activité professionnelle de la Cité des sciences et de l'industrie.

Intervenante : Christelle Estienney, Mife, Cité des métiers du Territoire de Belfort, responsable de la Cité des métiers.

atelier 4a **Parcours de professionnels et mobilité dans les collectivités territoriales : nouvelles approches**

Les raisons qui poussent à la mobilité interne dans les services des collectivités ne manquent pas : l'agent qui "rêve" de changer de responsables, de métier, d'environnement, le DRH à la recherche de leviers pour faire vivre la GPEC, l' élu local employeur qui entend que ses moyens soient en phase avec ses priorités politiques. Mais le passage à l'acte, pour les personnes comme pour les organisations, est bien plus complexe que l'affichage d'un slogan sur la mobilité. Des DRH de collectivités territoriales et des institutions d'appui comme le CNFPT et les centres de gestion élaborent de nouvelles approches plus adaptées aux réalités territoriales sur lesquelles ils souhaitent échanger après les avoir expérimentées. C'est notamment le cas des ateliers de la mobilité de l'Isère.

Animation : Guy Morvan, CNFPT.

Intervenantes : Edith Martin, responsable du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère.

Anne-Pascale Saglio, responsable du service Emploi du CNFPT Rhône-Alpes-Grenoble.

atelier 5a **Les réseaux de l'AIO.**

Quelles organisations en régions ?

De nombreux organismes, souvent spécialisés par public, interviennent au niveau des territoires dans le domaine de l'AIO. Ces praticiens, dont les approches théoriques et les pratiques sont différentes, ont pour mission d'accompagner les trajectoires professionnelles dans un contexte de plus en plus complexe et incertain. Comment, dès lors, organiser des coopérations entre ces différents intervenants, créer une culture commune, améliorer la qualité des prestations et, enfin, construire une synergie entre les différents acteurs ? Cet atelier présentera diverses initiatives prises en régions dans cette perspective.

Animation : René-Paul Arlandis, directeur des programmes de formation et d'éducation, Conseil régional du Centre.

Intervenantes : Sophie Boutin, chargée de mission, direction régionale ANPE Nord-Pas-de-Calais
Véronique Thery, chargée de mission, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

atelier 6a Comment rendre la formation attractive pour les salariés d'entreprise : approches ludiques

Cet atelier propose une réflexion théorique sur les différents usages du jeu en formation d'adultes, notamment en entreprise. Il présente également un panorama des méthodes ludiques existantes et une comparaison critique avec d'autres méthodes.

Un des objectifs majeurs est de savoir reconnaître l'efficacité et la pertinence des méthodes non conventionnelles, et notamment ludiques, en fonction de publics définis. Comment intégrer une méthode ludique à un processus de formation ? Chantal Barthélémy-Ruiz évoquera les paramètres à prendre en compte dans le choix des jeux selon les contextes socio-professionnels, et parlera d'une expérience originale avec les salariés(e)s de la société Orange.

Animation : *Françoise Dax-Boyer, chargée d'études, Centre INFFO.*

Intervenants : *Chantal Barthélémy-Ruiz, responsable de Permis de jouer, Licence to play, chargée de l'enseignement du "Jeu dans la formation" à l'université de Paris-XIII.*

atelier 7a Comment l'offre de formation incite-t-elle les personnes à construire leur propre parcours ?

L'individualisation des parcours de formation offre la double opportunité de répondre plus efficacement aux besoins massifs de formation, et de mieux prendre en compte les dimensions personnelles des individus qui vont bénéficier de ces nouvelles prestations. Cet accent fort mis sur l'individualisation contraint les personnes à davantage assumer les choix d'engagement en formation et à développer de nouvelles compétences pour suivre ces parcours individualisés. Les deux intervenants témoigneront de la prise en compte de cet aspect par l'offre de formation : comment favoriser l'autonomie dans les apprentissages des adultes plutôt faiblement qualifiés ? Comment répondre plus sagement aux besoins de formation des salariés des entreprises du secteur de la production agricole ?

Animation : *Jean Vanderspelden, consultant Algora.*

Intervenantes : *Josette Laborde, formatrice APP de Lille,*

Claudette Foret, chargée de mission, FAFSEA (Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles).

atelier 8a Rendre visible sa compétence : l'apport de la dimension européenne

La mobilité est considérée comme essentielle dans la réalisation de l'objectif européen de construction d'un espace commun de la formation professionnelle et de l'emploi. Dès lors sont soulevés les enjeux de la mobilité : comment la faciliter ? Comment la valoriser ? Cet atelier présentera les outils développés dans le cadre de projets européens ainsi que le nouveau dispositif communautaire "Europass", qui vise à rendre plus lisibles les qualifications et les compétences des individus en situation de mobilité, géographique et professionnelle, ainsi que son articulation avec le contexte national (passeport formation ; VAE). Il présentera également le projet Valeurtech (valorisation de l'expérience professionnelle acquise dans les cursus de techniciens supérieurs européens).

Animation : *Marie-Pierre Chalimbaud, responsable du service Europass, Agence Socrates-Leonardo da Vinci.*

Intervenante : *Nicole Beaumier, coordinatrice du projet Valeurtech.*

atelier 9a Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le cadre européen des certifications professionnelles

Afin de faciliter la mobilité européenne, la Commission européenne projette de mettre en place un nouveau "cadre européen des qualifications", dont l'objectif est de rendre plus lisibles les diplômes et certificats qui sont délivrés par chacun des Etats membres. Comment ce nouveau cadre est-il construit, quelle est sa logique ? Comment s'articule-t-il avec la nomenclature de niveaux actuellement utilisée en France, et quelles seront ses incidences, tant sur la nouvelle nomenclature des niveaux de certification que doit préparer la Commission nationale de la certification professionnelle, que sur son fonctionnement ?

Animation : *George Asseraf, président de la Commission nationale de la certification professionnelle.*

Intervenant : *Francis Petel, expert auprès de la DG Education et Culture, membre du groupe de travail sur le cadre européen des certifications professionnelles.*

atelier 10a Intervenir dans son parcours de formation : le congé individuel de formation

Les politiques de formation mises en œuvre depuis 1971 sont marquées du signe de la reproduction des inégalités constatées à la sortie du système scolaire. Ceux qui se forment le plus sont ceux dont les diplômes de formation initiale sont les plus élevés.

Le congé individuel de formation, construit comme un droit attaché à la personne du travailleur, permet-il d'autres distributions de la formation continue, lesquelles et dans quelles perspectives ?

L'analyse comparée de ceux dont le droit au CIF est ouvert, avec ceux qui en font la demande et ceux qui l'obtiennent, permet de comprendre les logiques à l'œuvre dans l'usage de ce droit. La situation professionnelle de ceux qui ont obtenu un CIF dans les mois qui suivent la fin de la formation permet d'éclairer l'usage professionnel de ce droit. Le périmètre de cette étude est celui du Fongecif Ile-de-France.

Animation : *Michel Théry, chef du département Formation continue, Céreq.*

Intervenants : *David Mazurelle, directeur du Fongecif Ile-de-France*

Martine Möbus, ingénieur d'études au Céreq.

11h30 – 11h45 **Pause**

11h45 – 12h30 **Conférence**

Les programmes européens, enjeux et perspectives : état actuel des connaissances
Sonia Dubourg-Lavroff, directrice de l'Agence Socrates-Leonardo da Vinci.

12h30 – 14h00 **Déjeuner**

14h00 – 16h00 **Table ronde**

Le nouveau droit de la formation : mises en œuvre par les entreprises

Introduction : *une analyse transversale des accords de branche présentée par Pierre Le Douaron, chef de la mission Développement de la formation continue, DGEFP.*

Animation : *Jean-Philippe Cépède, directeur Juridique-Observatoire, Centre INFFO.*

Intervenants : *partenaires sociaux.*

16h00 – 16h15 **Pause**

Les chemins de la professionnalisation : accompagner les entreprises et les organisations

Séquence B des ateliers

16h30 – 16h45 **Présentation**

Un représentant de l'InterCarif-Oref.

17h00 – 19h00 **11 ateliers simultanés**

atelier 1b Comment dynamiser la VAE dans les entreprises et sur les territoires ?

A partir d'exemples précis et de témoignages issus d'entreprises ou dans le cadre des politiques d'emploi territorialisées, l'atelier tentera de répondre aux questions suivantes :

- quels sont les enjeux liés à l'utilisation de la VAE dans un contexte collectif ?
- comment mobiliser sur un territoire les acteurs autour du projet ?
- quelles conditions de réussite et quels effets ?

Animation : Christine Rigodanzo, chef de la mission, Sylvie Boursier, chargée de mission, mission Orientation-validation, DGEFP.

Intervenante : Martine Crusilleau, chef de la mission Politique de formation et de qualification pour les entreprises, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

atelier 2b Pour une approche pragmatique et territoriale de la GPEC dans les PME

Le concept de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a fortement évolué depuis les années 1990. D'un outil de dialogue social spécifique au sein d'une entreprise, il est devenu un outil de dialogue partagé, qui repose sur une approche pragmatique de la stratégie sociale de l'entreprise et tient en compte l'environnement social et géographique du territoire dans lequel elle évolue. Les PME étant une cible privilégiée de la GPEC, quelles mesures ou actions mettre en œuvre au sein de ces entreprises ? Comment faire en sorte d'impliquer la hiérarchie de proximité ? Cet atelier s'interrogera notamment sur le rôle incitatif des acteurs institutionnels dans l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre d'une telle démarche.

Animation : Pascal Geiger, chargé de mission, Mission des interventions sectorielles, DGEFP.

Intervenants : témoignage d'une entreprise ayant bénéficié d'un appui conseil GPEC.

atelier 3b Recruter autrement que par les diplômés et l'expérience

Initiée depuis 10 ans par l'ANPE, la méthode de recrutement par simulation est en plein développement. Elle permet de recruter les candidats à un poste de travail sur leurs habiletés (capacités/aptitudes) et de sortir des critères habituels que sont le diplôme et l'expérience.

Mise en avant (comme dernièrement par le rapport Fauroux) comme une méthode permettant de lutter contre les discriminations à l'embauche, elle est également un bon moyen de lutter contre les difficultés de recrutement que connaissent certains métiers.

Animation : Françoise Mourier, responsable de la mission Recrutement par simulation à l'ANPE, expose le principe et les fondements de cette méthode. Un DRH d'entreprise témoigne.

atelier 4b Éclairer la décision publique en matière de formation : le rôle des observatoires territoriaux et de branche

Eclairer la décision en matière de formation nécessite, aujourd'hui, la prise en compte de plusieurs dimensions : le territoire comme lieu de vie et de projets de développement individuel et collectif, la branche qui contribue au développement de la formation professionnelle, et le métier qui est la référence pour l'analyse des besoins de formation. L'atelier proposera une réflexion méthodologique à partir des interventions d'un observatoire national de branche, d'un OPCA interprofessionnel et d'un observatoire régional emploi-formation.

Animation : François Longin, chargé de mission, PRAO Rhône-Alpes.

Intervenants : Olivier Liaroutzos, ORM (Observatoire régional des métiers de Paca), Serge Géri, directeur d'Agefos-PME Rhône-Alpes, Olivier de Labarthe, directeur de l'observatoire national Unifaf (Fonds d'assurance formation de la branche sanitaire et médico-sociale à but non lucratif).

atelier 5b Formation en alternance : une affaire de partenariat

Aujourd'hui encore, l'intégration des jeunes et la qualification du personnel des PME-PMI sont rendus difficiles, en raison de leur petite taille. Peu d'entre elles disposent d'une personne chargée de la formation, et beaucoup de chefs d'entreprise sont découragés par la multiplicité des dispositifs et des modes de financement qui rendent les démarches de formation trop complexes.

Cet atelier présente l'accord de partenariat signé entre l'Afpa et l'Opcareg Ile-de-France qui porte sur les objectifs suivants :

- organiser des parcours qualifiants pour les jeunes et les adultes dans le cadre des contrats de professionnalisation ;
- aider les PME-PMI à mettre en place des mesures formation (validation des acquis de l'expérience -VAE, droit individuel à la formation - DIF -, période de professionnalisation...).

Animation : Jeanne Schneider, responsable du département Développement des compétences pédagogiques, à la CCIP (Chambre de commerce et d'industrie de Paris).

Intervenant : Patrick de Charrette, directeur de l'Afpa Ile-de-France, Yves Hinnekint, directeur de l'Opcareg Ile-de-France.

atelier 6b La mise en œuvre des nouveaux dispositifs de formation (plan, DIF, professionnalisation) en entreprises

Comment les entreprises se sont-elles approprié les dispositifs issus de la loi du 4 mai 2004, quelles stratégies ont-elles développées pour optimiser ces nouvelles modalités de formation, quel en est l'impact sur les organisations, les outils, l'ingénierie sur les pratiques et la professionnalisation des acteurs ? A travers le témoignage d'un responsable formation et la présentation d'un outil en ligne d'aide à la construction du plan, cet atelier apportera un éclairage sur les pratiques des entreprises et les pistes de progrès possibles.

Animation : Maryline Gesbert, responsable du service Observatoire-Etudes, Centre INFFO.

Intervenants : Stéphanie Caron, responsable du service aux entreprises, Opcareg Ile-de-France, Claude Emery, responsable du département "Pilotage et supports" à la direction de la formation, AXA France

atelier 7b Développer les compétences des personnes handicapées, quelles nouvelles politiques ?

La formation et la qualification des personnes handicapées font l'objet de multiples références au moment où évolue l'organisation de la formation professionnelle : loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle. Au moment où il est demandé aux entreprises de repenser l'emploi des personnes handicapées, comment les institutions et les acteurs concernés conjuguent-ils leurs interventions pour développer la formation de ce public ? Dans le cadre de la décentralisation, quelles sont les conditions de mise en place des politiques concertées pour la formation des personnes handicapées ?

Animation : Najiba Fradin, directrice des services aux personnes handicapées de l'Agefiph.

Intervenant : Jean Dalichoux, secrétaire général du Fare (Fonds d'action pour la réinsertion et l'emploi).

atelier 8b Parcours de professionnalisation : quelles nouvelles exigences pour les prestataires ?

Tous les outils de formation et d'orientation - DIF, période et contrat de professionnalisation, plan de formation, VAE, bilan... - peuvent être combinés pour optimiser les parcours des salariés et les rendre réellement sur mesure. Les prestataires voient leur métier évoluer : la formation au sens strict n'est qu'un des éléments parmi les prestations qui concourent à la professionnalisation attendue. Témoignages à travers l'action des Gréta du Nord-Pas-de-Calais en partenariat avec les OPCA.

Animation : Dominique Chrissyoulis, chargée de mission au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Intervenants : Patrick Voillot et Marcel Beaussart, conseillers en formation continue, Dafco de Lille.

atelier 9b Echanges de pratiques, mobilité, partenariats européens de formation : quel apprentissage mutuel ? Quelles perspectives d'avenir ?

La coopération transnationale en matière de formation professionnelle s'est développée dans le cadre de programmes européens avec l'objectif de favoriser l'échange des bonnes pratiques et le transfert des savoir-faire en Europe.

Ces apprentissages mutuels entre professionnels de la formation se sont-ils traduits par l'émergence de nouveaux cursus de formation adaptés à des besoins partagés en Europe ? Ont-ils contribué au développement de la libre circulation des travailleurs ? Comment cela pourra-t-il contribuer demain à donner à l'Europe une visibilité et une existence réelles dans le quotidien de chacun ?

Animation : Marie-Paule Montay, responsable de mission, Racine, avec la coopération de Jean-Pierre Rebeillard, gestionnaire conseil, Agence Socrates-Leonardo da Vinci.

Intervenant : Didier Gelibert, chef du service Affaires européennes à l'ANFA (Fonds d'assurance formation de la branche des services de l'automobile).

atelier 10b Enquête-qualité dans les entreprises : la formation réellement au service du développement des compétences

Le nouveau contexte législatif et les difficiles compromis entre besoins collectifs et attentes individuelles de développement des compétences, constituent aujourd'hui une opportunité pour réinventer le rôle de la formation... A partir des résultats en avant-première d'une enquête nationale auprès des entreprises sur cette problématique, une réflexion sera menée : comment mieux définir l'offre par rapport aux besoins des entreprises et des individus ? Comment faciliter le lien prestataire et entreprise ? Comment favoriser une évaluation pertinente des prestations et des résultats ? L'objectif : offrir à chacun des pistes pour faire évoluer le lien formation - développement des compétences.

Animation : Christelle Drouot, chef de projet Qualité à Inffolor, Carif Lorraine.

Intervenants : Hubert Grandjean, président de l'Agence française de développement de l'emploi et des compétences (AFDEC)

Yvette Drevot, chargée de projets à l'Observatoire de la formation, des emplois et des métiers (OFEM) de la CCI Paris.

atelier 11b Comment le recours aux nouvelles modalités de formation et aux TIC peut-il contribuer à la politique emploi-formation d'une branche professionnelle ?

La formation des salariés qui ne bénéficient pas ou peu de formation (le plus souvent les moins qualifiés), constitue un enjeu majeur pour certaines branches professionnelles. Paradoxalement, le secteur des métiers de service à la personne, source importante d'emplois, se trouve confronté à une pénurie de main-d'œuvre formée. La FEPEM, branche professionnelle des particuliers employeurs, s'est engagée depuis plusieurs années dans un effort de professionnalisation des salariés. Cet effort passe par l'invention de nouvelles modalités de formation adaptées au public et au contexte d'emploi, en particulier le recours à la formation ouverte et à distance et aux technologies. L'intervenante témoignera des expériences conduites, des projets envisagés et de leur inscription dans le cadre de la politique emploi-formation de la branche.

Animation : Arnaud Coulon, consultant Algora.

Intervenante : Marie-Béatrice Levieux, présidente de la FEPEM (Fédération des particuliers employeurs).

19h00 – 20h00 **Points rencontres des partenaires**

20h30 – 22h00 **Dîner anniversaire
"Les 30 ans du Centre INFFO"**



plénières des territoires à l'Europe

9h00 – 11h00 **Table ronde**

Les politiques publiques de formation : quelles coordinations au sein des territoires ?

Animation : Françoise Gérard, chargée de mission "Régions" au Centre INFFO.

Intervenants :

- Jean-Paul Denanot, président du Conseil régional du Limousin et de la commission Formation professionnelle et apprentissage de l'Association des Régions de France ;
- Jean Gaeremynck (sous réserve), Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- Dominique Balmay, président du Conseil national de la formation tout au long de la vie ;
- représentants d'entreprises et partenaires sociaux.

11h00 – 11h15 **Pause**

11h15 – 12h15 **Conférence plénière**

L'apport des échanges transnationaux sur les systèmes de formation professionnelle.

Directeur du Cedefop (sous réserve).

12h30 – 14h00 **Déjeuner.**

14h00 – 14h30 **Échos de l'Université**

Grand témoin : Pierre Caspar, professeur émérite du CNAM.

14h30 – 14h45 **Mots de clôture**

Patrick Kessel, directeur du Centre INFFO.

14h45 – 15h45 **Clôture de la 9^e Université d'hiver de la formation professionnelle**

Gérard Larcher, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes (sous réserve).

16h30 **Départ des bus**



Plan d'accès

Adresse

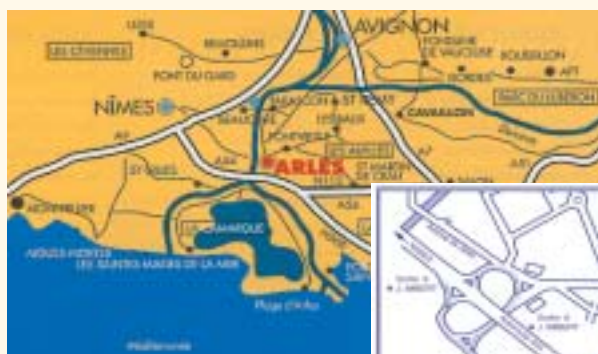
Maeva Camargue - Arles
Mas de Véran
Quartier Fourchon
13200 Arles

Accès rapide

Avion :
Paris - Avignon
Paris - Marseille

TVG : Paris - Nîmes

Autoroute (carte Michelin 83)
A7 puis A9, puis A54 jusqu'à sortie n° 6 Arles-Fourchon (Centre hospitalier)
Fléchage jusqu'à Maeva Camargue.



Bulletin d'inscription

9^e Université d'hiver de la formation professionnelle

à renvoyer accompagné de votre règlement à Centre INFFO - Service Marketing-Vente
4, avenue du Stade-de-France, 93200 La Plaine-Saint-Denis - Tél. : 01 55 93 91 91 - Fax. : 01 55 93 17 28

Nom Prénom

Organisme/Entreprise Fonction.....

Adresse postale

Code postal / _ / _ / _ / _ / Ville

Tél. : Fax.....

Adresse de la facturation

assistera

à la 9^e Université d'hiver de la formation professionnelle aux dates et moments suivants :

Dates	Déjeuner	Dîner	Nuit
Mercredi 18 janvier 2006		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> du 18 au 19
Jeudi 19 janvier 2006	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> du 19 au 20
Vendredi 20 janvier 2006	<input type="checkbox"/>		

verse un chèque

libellé à l'ordre du Centre INFFO et joint obligatoirement au bulletin d'inscription

(règlement à réception de facture accepté pour les administrations).

631,49 € TTC 528 € HT (TVA 19,6 %) **pour l'ensemble de la 9^e Université d'hiver de la formation professionnelle** comprenant le transfert aller-retour, organisé entre les aéroports d'Avignon, de Marseille, la gare de Nîmes et Arles, la participation à tout le programme, la pension complète (2 petits déjeuners, 4 repas boisson comprise, 4 pauses café, 2 nuits en chambre seule), un dossier de travail.

452,09 € TTC par personne 378 € HT (TVA 19,6 %) **pour l'ensemble de la 9^e Université d'hiver de la formation professionnelle** pour deux personnes dans une même chambre. Veuillez indiquer le nom, le prénom et l'organisme de la personne partageant la chambre, celle-ci doit **également remplir** un bulletin d'inscription (si les deux personnes sont du même organisme, une seule facture pourra être établie).

478,40 € TTC 400 € HT (TVA 19,6 %) **pour l'ensemble de la 9^e Université d'hiver de la formation professionnelle, repas compris**, pour une **participation sans hébergement**.

demande

Un coupon congrès **SNCF**

Un coupon congrès **Air France**

Un plan d'accès routier

À bénéficier des cars navettes "Université"

Arrivée du 18 janvier

Départ du 20 janvier

Nîmes (SNCF)-Arles départ 15 h 45
 Avignon (Aéroport)-Arles départ 15 h 00
 Marseille (Aéroport)-Arles départ 15 h 30

Arles- Nîmes (SNCF) départ 16 h 30
 Arles-Avignon (Aéroport) départ 16 h 30
 Arles-Marseille (Aéroport) départ 16 h 30

En dehors de ces heures, le transport sera à la charge du participant.

s'inscrit aux ateliers

Jeudi 19 matin	1A	2A	3A	4A	5A	6A	7A	8A	9A	10A	
Jeudi 19 après-midi	1B	2B	3B	4B	5B	6B	7B	8B	9B	10B	11B

Cochez la séquence choisie pour chaque atelier

A réception de votre inscription, vous recevrez les documents demandés et une confirmation nominative.

Tout désistement après le 30 décembre 2005 ne donnera lieu à aucun remboursement.

Attention : le nombre de places étant limité, les inscriptions sont gérées dans l'ordre d'arrivée.

Informations complémentaires :

Inscriptions : Anne Brésard, tél. : 01 55 93 91 82 - fax : 01 55 93 17 28

Organisation : Monique Chatard, tél. : 01 55 93 91 35 - fax : 01 49 46 96 91

Date,

.....

Cachet, Signature

Pour participer, l'inscription est obligatoire. Le nombre de places est limité.